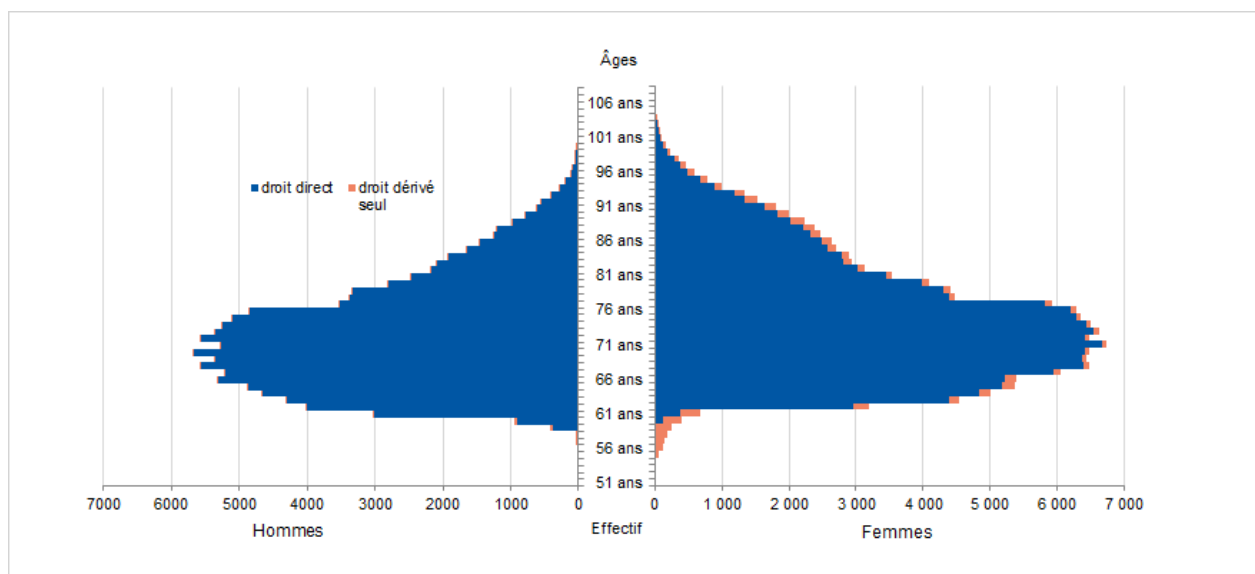


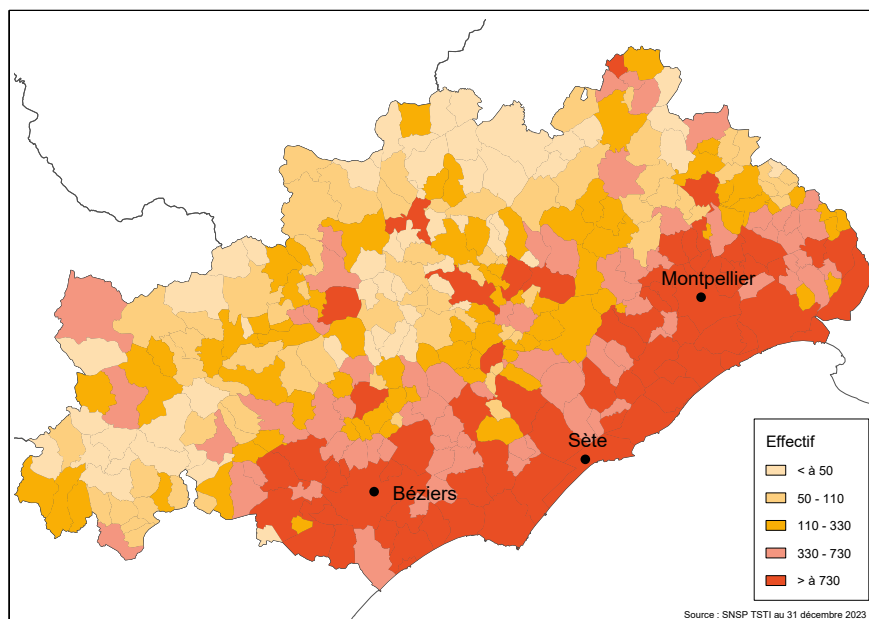
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 240	9 599	15 839
Droits directs (retraites personnelles)	5 776	6 567	12 343
Droits dérivés (retraites de réversion)	464	3 032	3 496
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	737	921	1 658
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	903	298	1 201
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	64,0 ans	63,8 ans
Droits dérivés	75,5 ans	74,5 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	112 339	144 045	256 384
Retraités percevant un droit direct seul	108 426	106 960	215 386
Retraités percevant un droit dérivé seul	497	5 919	6 416
Retraités percevant les deux à la fois	3 416	31 166	34 582
Minimum vieillesse ⁽²⁾	6,7%	6,1%	6,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 204	6 999	26 203
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,4 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	882 €	700 €	780 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,6%	45,5%	35,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montpellier			
Nombre total de retraités	16 267	23 842	40 109
Retraités percevant un droit direct seul	15 811	18 242	34 053
Retraités percevant un droit dérivé seul	48	1 019	1 067
Retraités percevant les deux à la fois	408	4 581	4 989
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,4%	10,6%	13,0%
Béziers			
Nombre total de retraités	7 689	10 794	18 483
Retraités percevant un droit direct seul	7 364	7 347	14 711
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	594	620
Retraités percevant les deux à la fois	299	2 853	3 152
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,0%	10,5%	12,0%
Sète			
Nombre total de retraités	5 635	7 844	13 479
Retraités percevant un droit direct seul	5 425	5 535	10 960
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	355	379
Retraités percevant les deux à la fois	186	1 954	2 140
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,1%	9,2%	9,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr